Informations de base	
2013/2031(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, article 7: levée et défense de l'immunité parlementaire **Subject** 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	